

LA SAUVE MAJEURE

Dimanche 13 AVRIL 2014



Abbaye de La Sauve Majeure
Ancienne étape jacquaire

Marche de Compostelle



13^{ème} édition

Randonnée en boucle de 30 ou 15 km sur un circuit balisé
avec départ et arrivée au village de La Sauve Majeure

Participation : 8 euros

Inscription avec règlement avant le 4 AVRIL 2014
Renseignements : 05.56.23.36.44 (le soir) - 05.57.24.03.29
05.56.23.30.21 - 05.57.24.11.10

Association RANDOSAUV
Mairie 19, rue Saint Jean 33670 LA SAUVE MAJEURE

FFRandonnée
les chemins, une richesse partagée
www.ffrandonnee.fr

PROGRAMME

Départ de La Sauve – 30 km

- à partir de 8h30 Accueil des randonneurs autour d'un café dans la salle de la Mairie de La Sauve Majeure (face à la Halle)
- 9h Départ de la marche
- Ravitaillement prévu sur le parcours
- Repas tiré du sac
- Arrivée à La Sauve
Goûter, boissons chaudes et froides offerts.

Départ de La Sauve – 15 km

- à partir de 9h30 Accueil des randonneurs autour d'un café dans la salle de la Mairie de La Sauve Majeure (face à la Halle)
- 10 h Départ de la marche
- Ravitaillement prévu sur le parcours
- Repas tiré du sac
- Arrivée à La Sauve
Goûter, boissons chaudes et froides offerts.

****Prévoir repas du midi tiré du sac. Ne pas oublier protections solaires et/ou vêtements de pluie.**

PARKING VOITURES PRES DES TENNIS

ATTENTION : Les chiens ne sont pas admis

BULLETIN D'INSCRIPTION

(un bulletin par randonneur)

Ce document peut être photocopié

A retourner impérativement avant le 4 AVRIL 2014

Je soussigné(e),

Nom : (en lettres capitales)

Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone : Portable :

Mail :

Licencié(e) FFRP : NON OUI Club :

Participera à l'itinéraire 30 km 15 km

Je certifie avoir pris connaissance du règlement de l'épreuve et m'engage à le respecter.

Participation : 8 euros.

Chèque libellé à l'ordre de Randosauv'

A adresser à : RANDOSAUV' Mairie 19 rue Saint Jean
33670 LA SAUVE MAJEURE

Tout bulletin non accompagné de son règlement ne sera pas pris en compte.

Date :

Signature



Important :

Le nombre de participants étant limité, l'arrêt des inscriptions se fera dès le quota atteint et, dans tous les cas, le **4 AVRIL 2014** au plus tard.

Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour recevoir la confirmation de votre inscription.

REGLEMENT

Les mineurs seront obligatoirement sous la responsabilité d'un parent.
Cette manifestation, ouverte à tous, licenciés ou non, est exclusivement réservée à la marche.
Respect du code de la route. Soyez attentif aux intersections avec les routes.
L'organisation est couverte par une assurance responsabilité civile contractée auprès de FFRandonnée.
Les licenciés bénéficient des garanties accordées par l'assurance liée à leur licence.
Il incombe aux autres participants de s'assurer personnellement.